

AXA IM WAVE Cat Bonds Fund E (H) q EUR

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Chiffres clés (EUR)*

Performances cumulées du fonds (%)					Valeur liquidative	
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création	Dis.	
+2.98	+12.42	+14.70	-	+12.71	834.05	

Performances annualisées du fonds (%)				Actif net du fonds (M)	
3 ans	5 ans	10 ans	Création	USD	
+4.69	+3.20	-	+1.80	214.13	

Historique du dividende

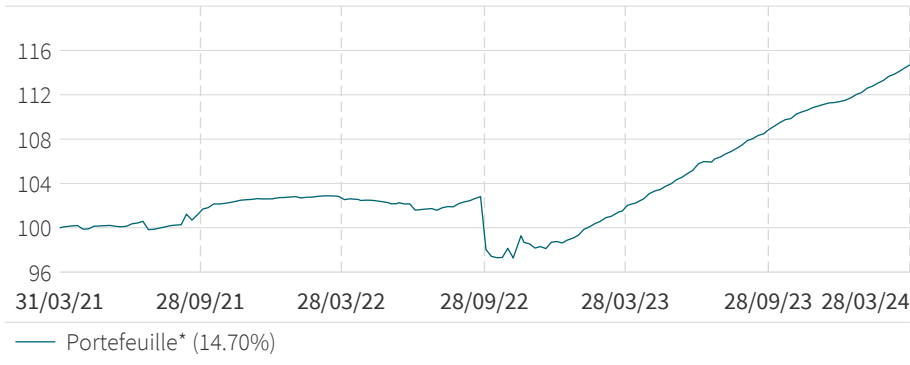
	Date d'enregistrement	Date de détachement du dividende	Dividende par part	Rendement sur 12 mois
Janv 2023	05/01/2023	06/01/2023	14.52	5.40
Avril 2023	10/04/2023	11/04/2023	14.57	6.14
Juil 2023	06/07/2023	07/07/2023	16.03	6.96
Oct 2023	05/10/2023	06/10/2023	18.34	7.79
Janv 2024	04/01/2024	05/01/2024	20.66	8.58

Rendement sur 12 mois = (Somme des dividendes) / (VL de clôture). Le rendement sur 12 mois est calculé selon le rapport entre la somme des distributions sur les 12 derniers mois et la dernière VL. Le rendement sur 12 mois peut être supérieur ou inférieur au rendement annuel du dividende effectif. Un rendement du dividende positif n'implique pas une performance positive. Les dividendes ne sont pas garantis. Les dividendes antérieurs ne présagent pas des dividendes futurs.

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (y compris les chiffres clés) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

Performance et risque

Evolution de la performance (EUR)



Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.
Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Indice de référence

Le fonds n'a pas d'indice de référence.
Le fonds est géré de manière active, sans référence à un indice de référence.

Gérant

François DIVET
Ting FENG - Co-gérant

Performance et risque (suite)

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	0.74	3.36	3.17	3.08
Ratio de Sharpe	13.94	1.50	1.34	1.01

Toutes les définitions des indicateurs de risque sont disponibles dans la section « Glossaire » ci-dessous

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	31/03/23 31/03/24	31/03/22 31/03/23	31/03/21 31/03/22	31/03/20 31/03/21	31/03/19 31/03/20	Création
Portefeuille*	0.96	2.98	5.35	2.98	14.70	17.05	12.42	-0.50	2.55	4.43	-2.28	12.71

Performance calendaire annuelle (%)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille*	12.79	-3.79	3.14	1.33	-0.11	-1.29	-	-	-	-

Performances mensuelles (%)

	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	YTD
2017 ***	-	-	-	-	-	-	0.04	-0.03	-2.81	0.66	0.01	0.01	-2.13
2018	0.12	-0.07	0.02	0.14	0.10	-0.02	0.02	-0.21	0.18	-0.08	-0.80	-0.68	-1.29
2019	0.60	-0.14	-0.78	-0.68	-1.45	0.59	0.44	-0.36	1.81	0.39	-0.34	-0.16	-0.11
2020	0.49	-0.79	-2.20	0.36	0.24	0.70	0.45	0.67	1.16	-0.11	0.10	0.29	1.33
2021	0.20	-0.14	0.42	-0.13	0.32	0.17	-0.50	0.37	1.48	0.49	0.39	0.04	3.14
2022	0.09	0.03	-0.21	-0.06	-0.32	-0.60	0.03	0.74	-4.20	0.11	-0.05	0.68	-3.79
2023	1.07	1.05	1.16	1.03	1.18	1.42	0.75	1.21	0.95	1.22	0.65	0.42	12.79
2024	1.03	0.96	0.96	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.98

***La période de calcul de la performance annuelle de 2010 court du 11/01/2010, date de constitution de la classe d'actions, au 31/12/2010.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 21/07/2017

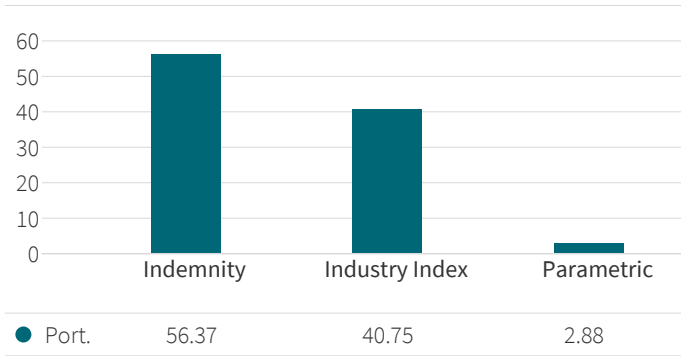
Analyse du portefeuille

Répartition par événement (% of NAV)

Event	Portfolio
U.S. Southeast, Gulf of Mexico, Caribbean Hurricane	47.73
California Earthquake	44.77
Other U.S. Earthquake	42.32
U.S. Northeast Hurricane	42.21
New Madrid Earthquake	39.58
Other U.S. Hurricane	37.16
Canada Earthquake	24.01
Caribbean Earthquake	21.69
Any Other perils	18.15
Other U.S. Wind	12.78
Europe Windstorm	8.03
US Wildfire	7.72
Japan Earthquake	6.77
Any Second Event	2.57
Japan Typhoon	1.89
Mexico Earthquake	1.87
Western Mediterranean EQ	0.35
Any Other Non-Nat Cat	0.35

The sum of all the percentage may not be equal to 100% as the fund may hold assets accounting for more than one event defined above. For example, an asset which covers both an Europe windstorm and a Japan typhoon will enter into both events definition. However, for avoidance of any doubt, the fund is only exposed to the size of its invested amount on such asset.

Répartition par type de déclencheur (% d'actifs ILS)



Répartition par échéance (% of NAV)

Term	Portfolio
0 - 1 Year	32.41
1 - 2 Years	18.80
2 - 3 Years	35.59
3 - 4 Years	7.24
4 - 5 Years	5.04
> 5 Years	0.93
Total	100.00

Analyse du portefeuille (suite)

Informations essentielles (Au 31/03/2024)

	Portfolio
Number of Holdings	143
Cash (%)	11.40
Gross Average Purchase Discount Margin (%)	6.35
Weighted Average Maturity	1.74
AXA/XL deals (% of NAV)	2.72

Gross average is calculated on purchased assets, excluding cash.

Autres Informations (%)

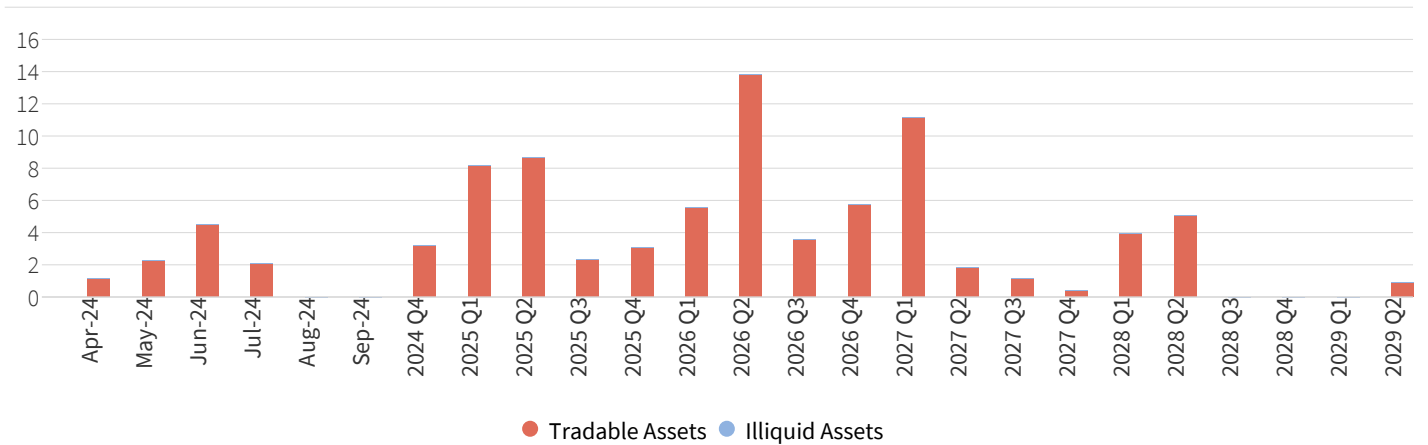
	With Cash
Annual Expected Loss	2.11
Annual VaR 90%	5.49
Annual VaR 95%	-1.74
Annual VaR 99%	-25.83

VaR includes coupon.

Répartition des prévisions de perte sur les actifs investis (%)

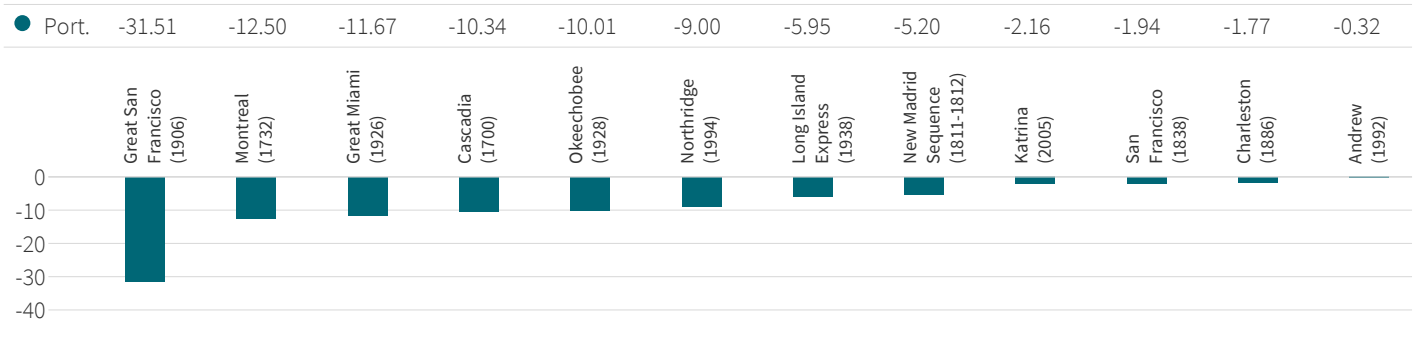
Event	Portfolio
North America Hurricane	57.45
North America Earthquake	28.53
Europe Windstorm	7.77
Asia Earthquake	2.59
Asia Typhoon	0.99
Caribbean Hurricane	0.74
North America Tornado	0.64
North America Wildfire	0.46
Europe Tornado	0.34
Europe Earthquake	0.26
South America Earthquake	0.12
North America Winter Storm	0.07
Asia Flood	0.03
North America Flood	0.01
Caribbean Earthquake	0.01

Répartition par échéance prévue (% Of NAV)



Impacts des principaux événements historiques

Estimation de perte du fonds (% de la NAV)



Estimation des pertes du marché de l'assurance aujourd'hui

Event	Description	Losses
New Madrid Sequence (1811-1812)	US earthquakes, 1811-1812, magnitude 8.1 and below	USD 210Bn
Great San Francisco (1906)	California earthquake, 1906, magnitude 7.9	USD 90Bn
Great Kanto (1923)	Japan earthquake, 1923, magnitude 7.9	USD 120Bn
Great Miami (1926)	US hurricane, 1926, category 4	USD 160Bn
Vera (1959)	Japan typhoon, 1959, category 5	USD 20Bn
Daria (1990)	Europe windstorm, 1990	EUR 15Bn
Andrew (1992)	US hurricane, 1992, category 5	USD 75Bn
Northridge (1994)	California earthquake, 1994, magnitude 6.7	USD 30Bn
Kobe (1995)	Japan earthquake, 1995, magnitude 6.8	USD 10Bn
Lothar (1999)	Europe windstorm, 1999	EUR 15Bn
Katrina (2005)	US hurricane, 2005, category 5	USD 75Bn

Commentaire de gestion

Marchés des ILS :

Le marché primaire des obligations catastrophe a été très actif en mars 2024. Dix sponsors (dont deux nouveaux) ont fait appel au marché pour un montant total de près de 2,3 milliards de dollars. Le premier sponsor récurrent a émis deux obligations catastrophe couvrant les inondations liées aux ouragans aux États-Unis assorties d'un déclencheur d'indemnisation par événement pour un montant total de 575 millions de dollars. Le deuxième sponsor récurrent a émis quatre obligations catastrophe couvrant les ouragans dans le sud-est des États-Unis, y compris en Floride, pour un montant total d'un peu plus de 300 millions de dollars. L'élément déclencheur est l'indemnisation par sinistre et l'une des tranches est de type « third event cover ». Le troisième sponsor récurrent est une compagnie d'assurance japonaise qui a fait appel au marché pour couvrir son exposition aux tremblements de terre au Japon. L'obligation catastrophe concernée est assortie d'une clause d'indemnité totale de 100 millions de dollars. Le quatrième sponsor récurrent est initialement une compagnie d'assurance de Floride qui a émis deux obligations catastrophe pour couvrir son exposition aux ouragans dans le sud-est des États-Unis et principalement en Floride. Le déclencheur est l'indemnité par sinistre et le montant total est de 100 millions de dollars pour les deux tranches. Le cinquième sponsor récurrent a fait appel au marché pour couvrir son exposition aux ouragans en Caroline du Nord avec un élément déclencheur d'indemnisation et d'agrégation. La taille de la transaction est de 450 millions de dollars. Le sixième sponsor récurrent est une compagnie d'assurance européenne qui a émis une obligation catastrophe couvrant les tremblements de terre dans le sud de l'Europe et principalement en Italie. La taille de l'opération, sur la base d'une indemnité par événement déclencheur, s'élève à 100 millions d'euros. Le septième sponsor récurrent a émis deux obligations catastrophe pour couvrir son exposition aux ouragans dans les États côtiers des États-Unis, du Texas à la Caroline du Sud, mais à l'exclusion de la Floride. Le montant total de ces deux tranches assorties d'une indemnisation par sinistre (dont l'une en cascade) s'élève à 250 millions de dollars. Le premier nouveau sponsor est venu couvrir

Commentaire de gestion (suite)

son exposition aux ouragans et aux tremblements de terre aux États-Unis, mais aussi au Canada, avec une indemnité standard par sinistre. La taille de cette obligation catastrophe est de 105 millions de dollars. Le deuxième nouveau sponsor, qui n'est ni un assureur ni réassureur, a émis une obligation catastrophe de 100 millions de dollars couvrant également les ouragans et les tremblements de terre, mais uniquement aux États-Unis. L'élément déclencheur est une indemnité par sinistre. Le huitième sponsor récurrent a émis deux obligations catastrophe couvrant les risques au Japon. La première tranche est exposée aux typhons et aux inondations sur la base d'une indemnité par sinistre pour un montant total de 100 millions de dollars. La deuxième tranche est exposée au même risque mais aussi aux tremblements de terre, avec deux sections sur une base d'indemnisation. Pour les typhons et les inondations, la tranche est assortie d'une indemnité par sinistre, mais pour les tremblements de terre, il s'agit d'une indemnité agrégée. En outre, de nombreuses obligations catastrophe ont commencé à être commercialisées ce mois-ci et seront réglées ces prochaines semaines.

L'activité sur le marché secondaire des obligations catastrophe s'est nettement accélérée en mars, avec un nombre de transactions supérieur aux mois précédents. Cette hausse de l'activité est liée à celle très fournie sur le marché primaire et à la réallocation de certains gérants d'ILS, qui leur permet de faire de la place aux nouveaux millésimes en vendant les millésimes précédents sur le marché secondaire ou en procédant à un arbitrage entre risques et/ou régions. Environ 85 émissions se sont échangées sur le marché secondaire en mars, certaines d'entre elles se négociant à plusieurs reprises. Comme à l'accoutumée, la quasi-totalité des transactions ont porté sur des obligations catastrophe exposées à divers risques aux États-Unis (ouragans et tremblements de terre), bien que certaines obligations catastrophe couvrant les risques ou les coûts de santé au Japon se soient également échangées.

Le marché des Industry Loss Warranty (ILW) est resté atone en mars, à l'instar de février, avec quasiment aucune opportunité.

Le marché traditionnel de la réassurance s'est montré actif du fait des renouvellements au 1er avril, en particulier en Asie, mais également pour certaines cédantes américaines. Le marché a globalement fait preuve de rigueur et disposait de capacités suffisantes, notamment dans la partie supérieure des programmes de réassurance. Globalement, les spreads (ou « Rates-on-line ») sont restés stables en Asie, bien que de légères baisses aient été constatées au Japon pour certaines cédantes. Les spreads des tranches juniors ont légèrement augmenté (celles exemptes de pertes), mais ceux des tranches seniors (pour lesquelles l'appétit est plus important) ont légèrement diminué aux États-Unis.

Événements :

La pandémie de Covid-19 est largement maîtrisée mais a continué de se propager très lentement à travers le monde durant le mois. Fin mars, le nombre de cas confirmés s'élevait à près de 775 millions et le nombre de décès était encore légèrement supérieur à 7 millions (source : OMS).

Le mois de mars a été relativement calme en termes de catastrophes naturelles, certains événements ayant toutefois eu lieu aux États-Unis : tempêtes convectives et tempêtes hivernales (les pertes liées à l'un de ces événements sont actuellement estimées à plus de 3 milliards de dollars). Quelques tremblements de terre se sont produits le long de la Ceinture de feu du Pacifique, dont un séisme de magnitude 6,9 en Nouvelle-Guinée, mais aussi en Europe, dont un magnitude 5,7 en Grèce.

L'impact de ces événements devrait être limité.

Impact potentiel :

L'obligation couvrant la mortalité extrême exposée à la surmortalité au Canada, en Australie et au Royaume-Uni a été prolongée et son prix s'est légèrement amélioré après la publication de données concernant le Canada. La perte finale sur cet actif sera connue lorsque le fournisseur de données publiera les chiffres définitifs pour l'année 2023. Le fonds ne devrait subir aucune pertes liées aux événements survenus en mars. Les tempêtes convectives et les tempêtes hivernales aux États-Unis pourraient en partie éroder certaines transactions globales, mais l'érosion devrait être tout au plus limitée.

Performance :

Le fonds a enregistré une performance positive en mars. Cette performance positive du fonds découle essentiellement des coupons. Elle s'explique également par une hausse limitée des valeurs de marché due à un léger resserrement des spreads lié au déséquilibre à court terme entre l'offre et la demande. En outre, elle a légèrement bénéficié du redressement de la valeur de marché d'un actif précédemment affecté par la tempête Ciaran en France, et d'un autre actif précédemment affecté par la surmortalité au Royaume-Uni et au Canada.

Informations supplémentaires

Administration: E (H) q EUR

Forme juridique	ICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	Irlande
Date de la 1ère Valeur Liquidative	21/07/2017
Devise du fonds	USD
Devise du portefeuille	EUR
Type de part	Distribution
Code ISIN	IE00BF0MWW63
Droits d'entrée maximum	3%
Droits de sortie maximum	3%
Coûts de transaction	0.05%
Frais estimés courants	1.67%
Frais de gestion financière	0.95%
Souscription Initiale min.	25 000 EUR
Société de gestion	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A.
Délégation comptable	STATE STREET FUND SERVICES (IRELAND) LIMITED
Dépositaire	State Street Custodial Services (Ireland) Limited

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

L'objectif d'investissement du Fonds est d'obtenir un taux de rendement, une croissance du capital et/ou un revenu absolu corrigés du risque à long terme, à partir de ses investissements dans des obligations catastrophes, également désignées sous le terme de « cat bonds » (« insurance-linked securities » ou « ILS »).

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 7 ans.

Indicateur de risque

Les données ci-dessous sont issues du KID PRIIPS.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau faible. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non inclus dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être significatifs, tels que le risque de modèle. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Souscriptions Rachats

Vous pourrez acheter ou vendre vos parts (i) le premier vendredi de chaque mois (si ce jour civil n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré suivant) et (ii) le troisième vendredi de chaque mois (si ce jour civil n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré suivant étant entendu que si le troisième vendredi du mois est le dernier jour civil de ce mois, vous pourrez acheter ou vendre des parts le Jour Ouvré immédiatement précédent) et/ou (iii) un autre jour ou d'autres jours déterminé(s) par les membres du Conseil d'administration, en consultation avec le Gestionnaire et notifié(s) aux Porteurs par avance. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le Prospectus, disponible sur le site <https://funds.axa-im.com/>. La Valeur Liquidative de ce Fonds est calculée sur une base bimensuelle.

Informations supplémentaires (suite)

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur (notamment pour les investisseurs au Royaume-Uni), le document d'information clé et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part d'AXA Investment Managers. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les caractéristiques du fonds ne protègent pas les investisseurs de l'effet potentiel de l'inflation dans le temps. Les investissements et/ou les éventuels revenus perçus pendant la période ne seront pas revalorisés du taux de l'inflation sur cette même période. Ainsi, le taux de rendement du fonds corrigé du taux de l'inflation pourrait être négatif. Par conséquent, l'inflation pourrait nuire à la performance et/ou à la valeur de votre investissement.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un «distributeur» ou qui n'est pas une «personne américaine», telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Le fonds ou le compartiment fait partie de l'ICAV AXA IM World Access Vehicle domicilié en Irlande, son siège social est situé 33 Sir John Rogerson's Quay Dublin 2 et il est immatriculé auprès de la Banque centrale d'Irlande sous le numéro C154706. Celui-ci est un véhicule de gestion d'actifs collectif au titre de la directive européenne OPCVM. Il est géré par AXA Investment Managers Paris, une société de droit français, ayant son siège social à Tour Majunga- 9 - 6 place de la Pyramide - 92800 Puteaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506 et une société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF N° GP 92-008 en date du 7 avril 1992.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante : <https://www.axa-im.com/what-is-sfdr>.

En fonction de la juridiction ou de la région du destinataire, les éléments suivants des informations supplémentaires peuvent s'appliquer:

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :

Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.

En cas d'insatisfaction à l'égard des produits ou services d'AXA Investment Managers, vous pouvez déposer une réclamation auprès du distributeur ou directement auprès de la société de gestion (de plus amples informations sur la politique en matière de réclamations d'AXA IM sont disponibles en anglais à la page Internet suivante : <https://www.axa-im.com/important-information/comments-and-complaints>)

Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez

Informations supplémentaires (suite)

également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>) et vous informe sur vos moyens de recours (disponible à la page Internet suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2>). Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site Internet d'AXA IM : <https://www.axa-im.com/important-information/summary-investor-rights>. Les traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales d'AXA IM.

Glossaire

Volatilité (%) : mesure indicative du degré de variation du prix d'un actif dans le temps.

Ratio de Sharpe : rapport entre le rendement excédentaire ajusté du risque et le taux sans risque d'un portefeuille financier, utilisé pour comparer le rendement excédentaire d'un investissement par rapport à son risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus le rendement est meilleur par rapport au risque pris.